

Paris le 18 mars 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SNCTA, premier syndicat de contrôleurs aériens en France, appelle ce jour l'ensemble des contrôleurs aériens français à cesser le travail.

Ce conflit s'inscrit dans le cadre de la journée d'action pour la défense du service public, des conditions de travail et des salaires dans la fonction publique.

Depuis 1988, les gouvernements français successifs ont toujours considéré qu'il était essentiel de privilégier, pour le contrôle aérien, une approche pragmatique adaptée aux réalités d'un service public atypique en constante évolution. L'objectif permanent consistant à garantir à nos concitoyens qui voyagent en avion le plus haut niveau de sécurité, associé à la nécessité de soutenir l'activité économique du pays, confère à notre service public un caractère particulier, tout comme son financement, intégralement assuré par les utilisateurs de l'espace aérien, qui ne coûte par conséquent pas un seul euro au budget de l'État.

Le Gouvernement a décidé en 2013 de rompre la logique d'accords conventionnels avec les contrôleurs aériens qui permettaient, par la négociation, d'accompagner la croissance du trafic. Il a fait le choix de signer un accord avec des syndicats minoritaires chez les contrôleurs aériens. Cet accord installe les services de contrôle dans un immobilisme qui, conjugué au décrochage technologique de nos systèmes, conduira d'ici 3 à 5 ans à la désorganisation complète du système de contrôle aérien en France. Ceci se traduira par une perte d'efficacité globale préjudiciable à l'ensemble des acteurs du secteur aérien.

Concernant la navigation aérienne, le SNCTA refuse l'application des politiques de restrictions budgétaires conduites sans discernement et sans concertation par les pouvoirs publics. Le SNCTA n'est pas opposé par principe à l'objectif de réduction des coûts affiché par le Gouvernement. Il considère cependant que cet objectif vient aujourd'hui en contradiction avec les enjeux affichés d'une direction de la navigation aérienne qui ambitionne, pour son secteur, de devenir un acteur majeur en Europe.

Contacts presse Secrétaires Nationaux SNCTA :

Roger Rousseau : rousseau@sncta.fr — 06 59 14 27 27

Jérôme Lautrette : lautrette@sncta.fr — 06 74 19 39 14